



Place du Collège 1
1872 Troistorrents

Tél. 024 477 23 50
Fax 024 477 23 55
direction.eivi@edu.vs.ch

Aux parents des élèves scolarisés à Morgins

Troistorrents, le 21 juin 2022

Rentrée scolaire 2022-2023

Chers Parents,

Voici quelques informations utiles pour la rentrée scolaire 2022-2023 concernant l'organisation générale mise en place ainsi que le matériel scolaire :

➤ Organisation scolaire

En 2022-2023, le centre scolaire de Morgins comptera 3 classes réparties de la façon suivante :

- | | | |
|-------------|--|--------------------------|
| • 1H-2H-3H | Mme Patricia Putallaz
Mme Marie Neirynd | Titulaire
Enseignante |
| • 4H- 5H-6H | M. Pascal Joris
Mme Marie Neirynd | Titulaire
Enseignante |
| • 7H-8H | Mme Alexandra Besson | Titulaire |

L'horaire scolaire ne subit aucun changement. Il est consultable sur le site internet de l'école www.eivi.ch.

➤ Fournitures scolaires

Vu l'arrêté du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 précisant l'interprétation de la gratuité de l'enseignement obligatoire et le règlement ad hoc, l'EIVI prend à sa charge les fournitures scolaires et les activités sportives et culturelles obligatoires qu'elle mettra sur pied pendant l'année.

En d'autres termes, l'école fournira à chaque élève un certain matériel en début d'année scolaire selon une liste qu'elle a établie et qui varie selon les degrés (par ex. : plume, crayon, gomme, taille-crayon, feutres, surligneur, colle). **Les élèves conservent le matériel déjà reçu et continueront ainsi à l'utiliser.** Les cahiers et les livres seront, comme par le passé, distribués gratuitement. Le matériel distribué se conserve d'une année à l'autre. En cas de perte ou d'égât intentionnel, charge à l'élève et à ses représentants légaux de faire le nécessaire pour remplacer l'objet. Ils devront être doublés par vos soins.

A charge des parents restent les **fournitures personnelles**, telles que :

- Sac d'école
- Trousse ou plumier
- Doublures et étiquettes pour livres et cahiers
- Pantoufles (talons fermés pour les 1H à 4H)
- Tablier ou chemise à longues manches pour les AC&M
- Sac de sport
- Chaussures (rythmiques ou baskets en 1H-4H / baskets 5H-8H) et habits pour activités sportives (y c. extérieur)
- Maillot et linge de bain

Ecole Intercommunale de la Vallée d'Illiez



➤ Transports TPC et abonnement (élève de Troistorrents scolarisés à Morgins)

L'obtention d'un titre de transport ayant subi quelques modifications au sein de la Commune de Troistorrents, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de la gare de Champéry avant de vous déplacer. Début août, le personnel des TPC sera en possession de la liste des ayants-droits et sera en mesure de vous informer quant à l'obtention ou non d'un titre de transport.

Tous les élèves ayant droit aux transports (selon les critères définis dans le règlement communal) **devront porter sur eux un titre de transport valable pour leur parcours**. En dessous du périmètre défini dans ledit règlement, l'élève n'a pas accès aux transports. Le règlement en vigueur pour chaque commune est consultable sur leur site internet, par exemple pour Troistorrents en suivant le lien suivant : www.troistorrents.ch > école et accueil de l'enfance > école intercommunale de la vallée d'Illiez.

Les abonnements de train et de bus sont dorénavant délivrés au format SWISSPASS (format carte de crédit) et sont réutilisables durant plusieurs années. Les élèves ayant déjà reçu une carte SWISSPASS pourront renouveler leur abonnement en prenant directement contact avec la gare de Champéry. Il vous suffira d'indiquer le nom, prénom de votre enfant, le trajet emprunté ainsi que le numéro figurant sur la carte. Les élèves n'étant pas encore en possession d'un SWISSPASS devront **impérativement** fournir une photo passeport récente, en couleur, en se rendant physiquement au guichet de la gare TPC de Champéry ou en transmettant ladite photo par un lien SMS (lien sur demande auprès de la gare). En ce qui concerne le matériel (carte/stickers/tour de cou etc..), il est renouvelable auprès du secrétariat communal.

La gare de Champéry (024 479 12 15) est ouverte tous les jours du 26 juin au 20 août, de 8h40 à 12h00 et de 13h00 à 16h40, et du mercredi au samedi du 21 août au 14 octobre, mêmes horaires.

Les horaires 2022-2023 des trains et bus seront consultables, début août, via les canaux d'informations locaux et les sites internet (Communes, EIVI et TPC). Un flyer « horaire des transports scolaires 2022-2023 » vous parviendra en distribution tout ménage durant l'été.

Pour toute demande particulière concernant les transports, veuillez adresser un courriel à administration@troistorrents.ch.

➤ Divers

Les listes de classes seront publiées sur notre site internet dès le mardi 16 août 2022.

La rentrée scolaire aura lieu le **jeudi 18 août à 8h45 pour tous les élèves**. Il est prévu un petit « déjeuner » qui sera offert par la Commission scolaire.

Vous trouvez d'autres informations scolaires sur le site internet de l'école www.eivi.ch

Tout en me tenant à disposition pour d'éventuelles questions, et en vous souhaitant un très bel été, je vous adresse, Chers Parents, mes salutations les meilleures.

Pour le Conseil de Direction :

Frank Berrut
Directeur EIVI

Copie à

Sarah Wassmer-Joris, Présidente de la Commission scolarité obligatoire de Troistorrents